



Paris, le 9 mars 2015

Taxation du numérique : l'IAB France met en garde contre les effets contreproductifs d'une fiscalité dissuasive et stigmatisante

Le 9 mars 2015, l'organisme de Réflexion France Stratégie, rattaché au Premier Ministre, a publié un rapport Économie numérique et fiscalité, dont les recommandations sont particulièrement préoccupantes pour l'attractivité numérique du marché français.

L'IAB France représente les différentes composantes de la chaîne de valeur de la communication digitale, dont le marché se chiffre en France à 2,896 milliards d'euros (soit 25% des investissements médias français) et affiche une croissance de 4%. (*Chiffre pour 2014 de l'Observatoire de l'e-pub, étude réalisée par PWC - janvier 2015*).

Cette initiative intervient avant que les travaux de l'OCDE et de l'Union européenne n'aient pu rendre leurs conclusions.

Si l'IAB France comprend et soutient les principes de neutralité et d'équité fiscale, elle ne peut que se prononcer contre l'établissement de nouvelles taxes, dès lors qu'elles vont à l'encontre du développement d'un secteur économique porteur d'avenir.

L'économie numérique est source de croissance et de nombreuses créations d'emplois en France qui occupe la vingtième place mondiale dans ce secteur. Selon les estimations récentes (McKinsey), elle représenterait à l'horizon 2015 un potentiel de croissance de 5,5% du PIB et 450 000 emplois.

Bien que son développement paraisse prospère, l'écosystème de l'économie numérique est encore fragile, et son équilibre délicat – notamment dans un contexte de concurrence internationale accrue. De telles mesures risquent ainsi de provoquer le ralentissement de ce secteur et d'isoler d'autant plus la France en y décourageant les investissements cruciaux dans une perspective de relance économique. La dimension dissuasive d'une telle taxe est également préoccupante car elle risque en effet de remettre en cause le dynamisme entrepreneurial de la France sur ce secteur.

L'une des propositions du rapport vise spécifiquement la publicité en ligne. Or une part importante du modèle économique d'Internet dépend de celle-ci et permet aux internautes de bénéficier de nombreux services gratuits. La publicité fait partie intégrante du modèle de développement de

nombreux secteurs de l'économie numérique. Une telle taxe aurait ainsi des répercussions aujourd'hui difficiles à évaluer sur la plupart des sites internet, petits ou grands.

L'IAB France souhaite donc qu'une solution stable, portant sur l'économie numérique dans sa globalité et n'isolant pas économiquement la France soit recherchée, en concertation avec les pays membres de l'Union Européenne.

A propos de l'IAB France

L'IAB France (Interactive Advertising Bureau) est une association créée en 1998 dont la mission est triple: structurer le marché de la communication digitale, favoriser son usage et optimiser son efficacité.

Elle compte à ce jour 140 sociétés membres, représentant l'ensemble des acteurs de la chaîne de la communication interactive (éditeurs, régies, agences, annonceurs, instituts d'études, fournisseurs de technologies, etc.).

A travers ses publications, ses études et les événements qu'elle organise, l'association se met au service des annonceurs et de leurs agences conseil pour les aider à intégrer les médias numériques efficacement dans leur stratégie de marketing globale, et entend proposer des standards, des exemples de pratiques professionnelles aux nouveaux acteurs intégrant le marché du digital. L'IAB est par ailleurs un réseau d'experts au service des autres organisations professionnelles, des institutions et des médias qui s'interrogent sur l'impact du développement de cette nouvelle donne économique.

L'IAB France est une entité indépendante, faisant partie du réseau mondial d'affiliés de l'Interactive Advertising Bureau. Le Président de l'IAB France est David Lacomblet, Directeur délégué à la stratégie de contenus, Orange.

Contact

Delphine BIONNE

Responsable communication IAB France

delphine@iabfrance.com

01 48 78 14 32 / 06 31 49 75 80